

- CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2015 - - COMPTE RENDU -

PRESENTS :

Vincent LEDOUX - Chantal NYS - Thérèse-Marie COUVREUR - Patrick BOSSUT - Annick CASTELEIN - Antonio DA SILVA - Anne THOREZ - Michel PETILLON - Natalie CARDON - Thibault TELLIER - Rose-Marie BUCHET - Thierry BUCQUOYE - Jaquelina FONSECA - Xavier DUQUESNE - Franck GILME - Colette DEBEUF - Cathleen COPPIN QUIVRON - Claudie RIUS - Alexandra COUSTY - Thierry MITTENAERE - Peggy ROBERT - Jonathan GLIBERT - Patrick VANDAMME - Jean-Luc WABANT

PROCURATION :

Rodrigue DESMET donne procuration à Vincent LEDOUX
Claudine ZAHM donne procuration à Patrick BOSSUT
Réjane CASTEL donne procuration à Annick CASTELEIN
Dany DELBECQUE donne procuration à Michel PETILLON
Laurent WINDELS donne procuration à Rose-Marie BUCHET
Louis COSYN donne procuration à Anne THOREZ
Mustapha GUIROUS donne procuration à Claudie RIUS
Eric ZAJDA donne procuration à Patrick VANDAMME

ABSENTE :

Jeannique VANDEWIELE

SECRETAIRE :

Jonathan GLIBERT

Présentation de l'éphéméride

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 mai 2015.

1.01 Personnel municipal - prime d'intéressement à la performance collective - modification des indicateurs

La réorganisation des services de l'Action Educative suite à la mutualisation de la cuisine centrale ainsi que l'externalisation des activités périscolaires amène à modifier les indicateurs qui avaient été retenus lors de la mise en place de la prime à la performance collective.

Un avis favorable a été émis sur la modification des indicateurs.

Délibération adoptée

1.02 Transfert des activités périscolaires à une entité privée à compter du 1^{er} septembre 2015

Un avis favorable a été émis sur le transfert des activités périscolaires à l'entité privée UFCV, attributaire du marché et sur l'autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention de transfert d'activité avec la personne morale de droit privé.

Délibération adoptée

1.03 Donation d'archives privées à la ville de Roncq - à titre gratuit

Un avis favorable a été émis sur le don d'archives, à titre gratuit, de Messieurs DEGRYSE, architectes à la Ville de Roncq et sur l'autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention afférente.

Délibération adoptée

1.04 Personnel municipal - création d'un poste de chef de service de police municipale - tableau des effectifs - emplois permanents - actualisation - régimes indemnitaires - ajustement et mise en place

Un avis favorable a été mis sur l'actualisation du tableau des effectifs des emplois permanents du personnel communal, sur la modification des montants de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T.) et sur

l'application de l'Indemnité spéciale mensuelle de fonction des agents, des chefs de service et des directeurs de police municipale régie.

Délibération adoptée

1.05 Présentation d'un projet et demande de subvention au titre de la réserve parlementaire - programmation 2015

Un avis favorable a été émis sur la sollicitation auprès des services de l'Etat d'une demande de subvention concernant les travaux de réhabilitation de l'Annexe-Mairie, au taux maximum de 50%, soit 425 000 € HT.

Délibération adoptée

1.06 Convention intercommunale entre la Ville de Roncq et la Ville de Tourcoing portant création d'une entente intercommunale en vue de l'organisation de la production mutualisée des repas scolaires et 3^{ème} âge - avenant n°1

Un avis favorable a été émis sur la conclusion de l'avenant n°1 à la convention de l'entente intercommunale pour mutualisation de la production des repas scolaires et séniors en vue :

- o d'autoriser le versement de régularisation au titre de l'année 2014, de la Ville de Tourcoing à la Ville de Roncq pour un montant de 113 000,31 € payable au plus tard au 31 octobre 2015,
- o d'acter le montant de la participation de la Ville de Roncq pour l'année 2016, soit 730 000 € versés en 4 échéances.

Délibération adoptée

1.07 Accueil de la petite enfance - Convention de financement des obligations de service public avec la SCIC KALEIDE - consolidation des comptes pour la période du 01.10.2013 au 31.12.2014 - avenant n°4

Un avis favorable a été émis sur la proposition de conclusion de l'avenant n° 4 à la convention de financement des Obligations de Service Public (OSP) en vue de consolider le financement municipal définitif :

- période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2013 : 233.025 €
- période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 : 780.000 €

Délibération adoptée

1.08 Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) - modification des critères d'actualisation

Un avis favorable a été émis sur le maintien du coefficient multiplicateur à la valeur de 8,50 pour une application à la date du 1^{er} janvier 2016. Ce coefficient restera à 8,50 pour les années à venir, sauf délibération contraire.

Délibération adoptée

1.09 Valorisation du patrimoine communal - immeuble communal 6 rue Jean Jaurès - cession

Un avis favorable a été émis sur la proposition de :

- constater la désaffectation du domaine public, justifiée par l'occupation actuelle d'un commerce ;
- approuver le déclassement du domaine public communal pour le faire entrer dans le domaine privé communal ;
- approuver la cession au montant de 98 000 € pour une surface cadastrale de l'ordre de 70 m², à déterminer après intervention d'un géomètre-expert dont les frais seront supportés par l'acquéreur ;
- autoriser le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la régularisation du dossier.

Délibération adoptée

1.10 Versement de diverses gratifications (médailles du travail, anniversaires de mariage, chèque naissance) - fin du dispositif

Un avis favorable a été émis sur la proposition de mettre fin au versement des gratifications suivantes :

- médailles du travail : à la date du rendu exécutoire de la présente délibération pour les médaillés du travail du secteur privé ;
- anniversaires de mariage, chèque naissance : au 1^{er} janvier 2016.

Délibération adoptée

1.11 Enseignement privé sous contrat - financement municipal - forfaits 2015

Un avis favorable a été émis sur les forfaits « consolidés » pour 2015 :

Forfait maternel*	1.399,81 €/enfant (1.298,26 € en 2014)
Forfait primaire*	793,44 €/enfant (793,80 €/enfant en 2014)

*élèves domiciliés à Roncq

Elève relevant de l'accord intercommunal	Forfait de 184 €/enfant (inchangé)
Elève sans accord intercommunal	Aucune participation communale

Délibération adoptée

1.12 Donation de l'Education Nationale à la Ville de Roncq - à titre gratuit

Un avis favorable a été émis sur la donation par la Direction des services départementaux de l'Education Nationale du Nord, à titre gratuit, à la Ville de Roncq des équipements présents dans les deux espaces de mobilier (un espace de réunion composé de tables et chaises et une salle d'initiation à l'informatique composée de tables informatiques et équipements informatiques).

Délibération adoptée

1.13 Fermeture de l'école primaire Louis Pergaud - désaffectation préalable des locaux à usage scolaire

Un avis favorable a été émis sur la désaffectation de l'école Louis Pergaud à compter du 1^{er} septembre 2015.

Délibération adoptée

1.14 Partenariat municipal avec diverses associations - subventionnement 2015 - 4^{ème} versement

Synthèse sur le 4^{ème} versement :

ASSOCIATIONS	2015			
	Demande au titre de 2015	1 ^{er} versement (CM du 16/12/2014)	4 ^{ème} versement	TOTAL SUBVENTION
BLEUETS TWIRLING BATONS	3 000 €	2 000 €	1 000 € (solde)	3 000 €
BMX	5 000 €	Néant	4 000 €	4 000 €
TOTAL	8 000 €	2 000 €	5 000 €	7 000 €

Délibération adoptée

1.15 Académie Municipale d'Initiation Sportive (AMIS) - Convention annuelle d'objectifs 2014/2015 - consolidation des comptes - prolongation pour la période scolaire 2015/2016

ACTIVITÉS	BILAN FINANCIER													
	SUBVENTION VERSEE 2012	SUBVENTION- NEMENT CONSOLIDÉE 2012/2013	SOLDE CONVENTION 2012/2013	PREFINAN- CEMENT 2013/2014	SUBVENTION VERSEE OCTOBRE 2013	COUTS SEANCES REALISEES 2013/2014	ECART (a)	PREFINAN- CEMENT 2014/2015 (b)	PROVISION RESIDUELLE POUR 2014 (c) = (b) - (a)	SUBVENTION VERSEE NOVEMBRE 2014	COUTS SEANCES REALISEES EN 2014/2015 <i>Réel périodes 1-2-3-4 Estimatif période 5</i>	ECART (d)	PREFINAN- CEMENT 2015/2016 (e)	PROVISION RESIDUELLE POUR 2015 (f) = (e) + (d)
Tennis Table	1 000	720	280	930	650	600	50	990	940	940	420	-520	960	440
Volley	2 600	840	1 760	990		390	-1 370	990	-380	0	420	420	1 020	1 440
BMX	400	420	-20	990	1 010	780	230	990	760	760	630	130	1 020	890
Judo	2 300	960	1 340	930		780	-560	990	430	430	810	380	960	1 340
Tir à l'arc	1 900	1 170	730	1 920	1 190	390	800	1 980	1 180	1 180	1 620	440	1 980	2 420
Tennis	1 000	840	160	930	770	570	200	960	760	760	900	140	990	1 130
Danse	600	180	420	990	570	390	180	990	810	810	600	-210	1 020	810
Football	1 100	0	1 100	930 930	760	570	190	990	800	800	390	-410	990	580
Boule ferrée	1 000	570	430	990	560	0	560	990	430	430	180	-250	1 020	770
Gymnastique	1 000	1 530	-530	1 980	2 510	780	1 730	1 980	250	250	570	-320	2 040	2 360
Natation	1 000	960	40	990	950	540	410	990	580	580	330	-250	1 020	770
Basket				930	930	990	60	990	1 050	1 050	180	-870	990	120
TOTAL	13 900				9 900			13 830	7 610	7 990			14 010	13 070

Délibération adoptée

1.16 Utilisation des salles de sports municipales par les collèges public et privé - Conventionnement entre la Ville de Roncq et le collège privé Saint-Thomas - accord à conclure entre la commune et le collège privé Saint-Thomas - périodes 2015/2016 - 2016/2017 et 2017/2018

Un avis favorable a été émis sur la prolongation du conventionnement pluriannuel entre la ville de Roncq et le collège St Thomas sur la même base de participation que le Département avec les collèges publics.

Délibération adoptée

Levée de séance à 19h45
CM-VL/BN/MV Roncq le 8 juillet 2015